

SOCIÉTÉ DE RADOUB D'INDOCHINE, Saïgon

Étude de M^e A. DETAY, docteur en droit,
notaire à Saïgon, 15, rue Taberd
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 23 décembre 1939)

III. — MM. PAUMIER et CHAU-KY ont cédé à M. VALLET toutes les parts de 100 p. entièrement libérées possédées par eux dans la société à responsabilité limitée dite « SOCIÉTÉ DE RADOUB D'INDOCHINE » au capital de 30.000 p. dont le siège est à Saïgon, boulevard de la Somme, n^o 37, soit soixante cinq parts pour M. PAUMIER et cinquante parts pour M. CHAU-KY.

Il a été déclaré que, par suite du retrait de M. PAUMIER, la gérance de la société serait assumée par M. VALLET seul.

Étude de MM^{es} A[ndré] JACQUEMART et Ph. SEMINEL,
avocats à la Cour d'appel de Saïgon
48, rue Lagrandière

Société de Radoub d'Indochine
Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 p. 00
Cession de Parts
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 janvier 1940)

Suivant acte sous-seings-privés en date à Saïgon du 27 septembre 1939, enregistré, M^{me} LE HUNG, célibataire majeure, Chinoise de la Congrégation de Canton, carte 103944. demeurant à Saïgon, 10, rue d'Ormay, a cédé et transporté à Messieurs Joseph Théodore Jean Baptiste PAUMIER, industriel, demeurant à Saïgon, 31-33, boulevard de la Somme, et Maurice Gustave VALLET, demeurant à Saïgon, 3, rue de Massiges, ses trente parts d'une valeur nominale de 3.000 piastres entièrement libérées dans la société à responsabilité limitée « SOCIÉTÉ DE RADOUD D'INDOCHINE ».

Cette cession a eu lieu moyennant un prix qui a été payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Tous les associés ont concouru audit acte pour autoriser et ratifier la cession dont s'agit.

Cette cession a été signifiée à MM. PAUMIER et VALLET, pris en leur qualité de gérants statutaires de la société, suivant exploit de M^e COCOGNE, huissier à Saïgon, en date du 30 octobre 1939, enregistré.

Un original de l'acte susénoncé a été déposé le 4 octobre 1939 au Greffe de la Justice de Paix et au greffe du tribunal de commerce de Saïgon.

Signé : PAUMIER et VALLET.

L'Impartial du 27 janvier 1940

Étude de MM^{es} A. JACQUEMART et Ph. SEMINEL,
avocats à la Cour d'Appel de Saïgon

48, rue Lagrandière

Société de Radoub d'Indochine
Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 p. 00
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 août 1940)

Suivant acte sous seings privés en date à Saïgon, du 29 juillet 1940, enregistré, M^{lle} Marie LE-HUAN, demeurant à Saïgon, ruelle de Caukho, quai de Belgique, a cédé et transporté à Monsieur Maurice Gustave VALLET demeurant à Saïgon, 3, rue de Massiges, et ce, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, quarante parts à prendre sur les 50 parts qui lui appartiennent dans la société à responsabilité limitée dite « SOCIÉTÉ DE RADOUB D'INDOCHINE », d'une valeur nominale de quatre mille piastres entièrement libérée.

Cette cession a eu lieu moyennant un prix qui a été payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Tous les associés ont concouru audit acte pour autoriser et ratifier la cession dont s'agit.

Cette cession a été signifiée au gérant statutaire de la société suivant exploit de M^e LAIR, clerc assermenté de M^e Pierre COCOGNE, huissier à Saïgon, en date du 5 août 1940, enregistré.

Un original de l'acte susénoncé a été déposé le 3 août 1940 au greffe de la justice de paix et à celui du tribunal de commerce de Saïgon.

Signé : Ph. SEMINEL.

L'Impartial du 10 août 1940

ANNONCES LÉGALES

Société de Radoub d'Indochine
Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 \$
Siège Social: 37 Bd de la Somme, Saïgon
R. C. Saïgon n° ???

Nomination d'un administrateur provisoire
(*Le Journal de Saïgon*, 3 janvier 1946)

Aux termes d'une ordonnance sur requête rendue par Monsieur le président du tribunal de commerce de Saïgon le 3 octobre 1948, monsieur SOUFFRON a été nommé, en remplacement de M. SAUZE ¹, administrateur provisoire de la Société de Radoub d'Indochine, avec mission d'administrer la société avec tous pouvoirs de gérance jusqu'à la nomination régulière du nouveau gérant.

Ladite ordonnance a été enregistrée à Saïgon le 3 octobre 1945, volume 230 B, folio 76, case 14 —, copie en a été déposée en duplicata au greffe du tribunal de commerce de Saïgon le 29 décembre 1945.

Pour extrait et insertion :
Signé : P. SOUFFRON.

¹ René Jean Marius Sauze (Aix-en-Provence, 11 déc. 1895-Saïgon, 24 septembre 1945) : père de quatre enfants. Gérant de la Société radoub d'Indochine et de la Société Transports d'Indochine. Assassiné par le Viêt-Minh :

Étude de M^e Fernand FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin
(*Le Journal de Saïgon*, 24 juillet 1946)

ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Le vendredi 9 août 1946, à 10 heures du matin
En l'étude de M^e Fernand FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin
Des parts sociales ci-après désignées

DÉSIGNATION

Lot unique

Dix parts sociales nominatives de la Société « RADOUB D'INDOCHINE », société à responsabilité limitée au capital de 30.000 \$ 00, ayant son siège social à Saïgon, 37, boulevard de la Somme, portant les numéros 181 à 190.

MISE A PRIX : 2.900 \$ 00

PROCÉDURE

Cette vente a lieu au exécution d'une délibération de conseil de famille des mineurs SAUZE ci-après nommes, tenue devant le juge de paix de Saïgon, le 13 avril 1946, et d'un jugement d'homologation rendu par le tribunal de première instance de Saïgon, le 27 avril 1948, à la requête de M^{me} Fernande Emma Juliette PIERCY, sans profession. demeurant à Aix, cours Mirabeau, n^o 39, veuve de Monsieur René Jean Marius SAUZE et du subrogé-tuteur des mineurs :

- a) Yvonne SAUZE, née le 24 septembre 1930,
- b) Michel SAUZE, né le 20 août 1933,
- c) Jacques SAUZE, né le 13 juin 1985
- d) Geneviève SAUZE, née le 26 mai 1941.

L'adjudicataire deviendra propriétaire des parts à lui adjudgées à partir du jour de l'adjudication, sous réserve du consentement des associés de ladite Société « RADOUB D'INDOCHINE, conformément à l'article 11 des statuts.

Pour tous renseignements et consulter le cahier des charges, s'adresser à M^e FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin.
